

Mode d'emploi – Organisateur



Confiez la programmation d'une séance de courts métrages aux 15-25 ans !

20 courts métrages repérés en festivals

Une identité visuelle, une bande-annonce et des ressources pour animer vos réseaux sociaux et mobiliser des participants

Des fiches outils pour accompagner les participants

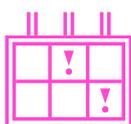
Des fiches films et des interviews des cinéastes/producteurs pour animer les séances



Comment organiser le projet

**DE 5 À 15 SÉANCES POSSIBLES
2 À 3 HEURES PAR SÉANCE**

- * **1 séance accueil** : visite et rencontre avec le programmateur/l'exploitant
- * **De 3 à 8 séances** : découverte des films (2 à 3 films par séance)
- * **1 à 2 séances de programmation**
- * **1 à 3 séances de préparation** de la projection et de sa communication
- * **1 séance de restitution** : projection et animation de la séance (à faire rapidement après la dernière séance pour maintenir la dynamique)



- Séances hebdomadaires ou stage intensif
- En groupe constitué ou participants libres le soir ou le week-end
- Un groupe accompagné par un membre de l'équipe du cinéma ou accueilli en gestion « autonome »

Comment mobiliser des participants

- * Inscrire la proposition sur le [Pass Culture](#)
- * Diffusez la bande-annonce avant les séances **des dispositifs scolaires**
- * Diffusez la bande-annonce **sur vos réseaux sociaux**
- * **Rapprochez-vous des antennes [Unis-Cité](#)** qui interviennent dans un lycée de proximité dans le cadre du programme Cinéma et citoyenneté des centres sociaux, des centres d'animation, des universités, etc.

Où trouver les films ?

- * **En ligne sur [le Kinetoscope](#)** avec possibilité de visionnage hors-ligne* si vous ne pouvez pas faire les séances de programmation en salle ou si le groupe se retrouve ailleurs.

* mettre les films dans des parcours et télécharger l'application hors-ligne.

- * **En DCP sur Cinégo (pensez à demander les KDM pour les séances d'atelier)** pour les visionner en salle.



Quelles étapes pour participer

- * **Contactez L'Agence du court métrage**
- * **Abonnez-vous au Kinéscope** pour accéder aux films et aux ressources
- * **Inscrivez le projet et la séance de restitution sur le Pass Culture** pour être comptabilisé comme action du fonds « jeune cinéphiles »
- * **Informez L'Agence du court métrage** des films diffusés pour générer les KDM et gérer le partage de recettes
- * **Déclarez tous les films** de la séance dans votre logiciel de caisse (n° de visa des films disponibles sur la fiche « liste des films »)
- * **Indiquez L'Agence du court métrage** comme distributeur : **09797**

Où trouver les ressources

kit pédagogique sur le site de **L'Agence du court métrage** et sur le **Kinéscope**

- * Mode d'emploi participants
- * Fiches outils: programmer, communiquer, animer
- * Fiches films et photogrammes
- * Interviews des réalisateurs

kit de communication

Lien à demander

- * Visuels des films chartés
- * Extraits chartés
- * Pastilles vidéos des réalisateurs pour les réseaux sociaux
- * Bande-annonce DCP
- * Bande-annonce réseaux sociaux
- * Logos

Combien ça coûte

- * Un abonnement au **Kinéscope** (90€/an) pour bénéficier des films et des ressources
- * Une séance de projection **en partage de recettes** ou au forfait pour les séances non commerciales + 25€ de forfait technique

Contacts

Contact salles de cinéma

Amélie DEPARDON
Chargée de développement
salles et partenariats
a.depardon@agencecm.com
01 44 69 26 62

Contact formation/ questions pédagogiques

Cécile HORREAU
Responsable du service éditions
et éducation au cinéma
c.horreau@agencecm.com
01 44 69 63 18